

La mémoire du cinéma français

Depuis 1969, Bois-d'Arcy accueille l'une des plus importantes collections de films au monde avec les Archives du film du Centre national de la cinématographie. Plus de 130 000 titres de films, pour la plupart français, ont été rassemblés dans les forts de Bois-d'Arcy et de Saint-Cyr.



Depuis trente-cinq ans, cette ancienne batterie du XIX^e siècle abrite les Archives du film (NR/ Archives françaises du film CNC - droits réservés).

UNE ANCIENNE BATTERIE DU XIX^e SIÈCLE. Un fort s'étendant sur 5 hectares avec 11 000 m² de bâtiments construits. Un lieu d'accès pas facile, situé à proximité de la prison de Bois-d'Arcy. Derrière ces murs, se trouve depuis 1969 et sa création par André Malraux, ministre de la Culture de l'époque, l'une des plus belles collections de films au monde : les Archives du film du Centre national de la cinématographie (CNC). Depuis trente-cinq ans, les Archives du film s'attachent à assurer ses missions principales : «La conservation et la restauration du patrimoine cinématographique», rappelle Michelle Aubert, conservatrice depuis 1989.

131 000 TITRES DE FILMS

On y retrouve ainsi tous les films français encore existants depuis la naissance du cinéma et "L'entrée d'un train en gare de la Ciotat" (1895) des frères Lumière. En tout, plus de 131 000 titres de films, pour la plupart français, ont été rassemblés. On y trouve environ 10 000 films réalisés avant 1941, 41 000 entre 1914 et 1954 et 80 000 depuis 1955. Aussi bien des fictions (72 800 titres) que des documentaires (58 200 titres). Aux films s'ajoutent 60 000 scénarii, 15 000 affiches, 120 000 photos, 7 000 ouvrages et périodiques, des dossiers publicitaires, dossiers de la commission de classification des films et 2 500 appareils cinématographiques. Depuis 1992, le CNC a, par ailleurs, la charge du dépôt légal

pour tous les films sortis en France, qu'ils soient français ou étrangers. Ce qui en fait l'une des cinq plus importantes archives du monde avec Washington, Berlin, Londres et Moscou. Une collection impressionnante entreposée dans les deux anciens forts que sont Bois-d'Arcy et Saint-Cyr dans des bâtiments à température et hygrométrie constantes. Deuxième mission des Archives : l'inventaire et le catalogage des films. Une équipe spécialisée est ainsi chargée d'identifier et d'analyser tous les éléments d'un film (générique, réalisateur, acteurs,...) et ainsi faciliter le travail des chercheurs (universitaires et indépendants) et professionnels du cinéma, seules personnes habilitées à venir consulter

les Archives, hors visites guidées et Journées du Patrimoine. Les réalisateurs, Jacques Perrin et Jean-Jacques Annaud, pour son film "Deux frères", sont, par exemple, venus profiter des trésors du CNC.

UN GIGANTESQUE PLAN DE RESTAURATION

Last but not the least, la dernière grande mission des Archives consiste en la restauration des films anciens. Depuis 1991, un gigantesque plan a été mis en place. Le programme prévoyait principalement la restauration de films nitrate (également appelés films flamme). Entre 1895 et 1954, les films étaient en effet produits en nitrate de cellulose, un support inflammable et dont la durée de vie est estimée à cinquante ans. Ces films ont été transférés sur des supports modernes comme le polyester. Des chefs d'œuvre tels que "La Grande Illusion" de Jean Renoir ont ainsi profité de ce large plan de restauration. A la fin de la Seconde guerre mondiale, toute trace de son négatif était perdue. Ainsi, c'est dans une version tronquée que le chef-d'œuvre de Renoir est présenté

en 1946, à partir d'éléments de moindre qualité que le négatif original. Celui retrouvé à la cinémathèque de Toulouse en... 1992, le film est ainsi restauré par les Archives dans sa version originelle puis à nouveau distribué en salles, en France et à l'étranger. «Le film a retrouvé sa force depuis qu'on a retrouvé le négatif», se réjouit Michelle Aubert.

Les films documentaires ont, eux aussi, été concernés par ce plan de sauvegarde du patrimoine : «60 000 titres documentaires qui témoignent de la société française du XIX^e siècle à 1955. Avant la télévision, ils étaient montrés en salle et éduquaient le public». Mais le projet le plus important a, sans conteste, été la restauration des films des frères Lumière. Grâce au concours d'une trentaine de pays, plus de 1422 films ont été rapportés sur une œuvre totale de... 1 450. «Un travail de quatre ans et demi. C'est un projet titanesque qui nous a absorbés et qui a concerné une centaine de personnes. Ce sont des films qui n'avaient jamais été sauvés un par un.»

«ON A TOUT CE QUI A SURVÉCU AU TEMPS»

Un plan très ambitieux qui a permis de dresser une étude à 99 % complète de la production française cinématographique. «On a pu passer en revue le patrimoine cinématographique et le récupérer au fil des décennies. On a tout ce qui a survécu au temps. On a retrouvé des films qu'on croyait inexistantes.» Comme ce film de 1911 traitant du féminisme. «Je l'ai montré à la BNF. Les gens étaient bouche bée. Ils ne pensaient pas qu'il y avait des films là-dessus de cette époque.»

Aujourd'hui, les Archives continuent leur mission de restauration des films anciens. «Notre message est passé, se satisfait la conservatrice. Au début, personne n'y croyait. On pensait qu'il n'y avait aucun intérêt.» Une programmation globale de films à sauvegarder et à restaurer, longs et courts métrages, documentaires, a été établie. Grâce aux différents laboratoires qui travaillent pour les Archives, plus de 400 films sont ainsi restaurés chaque année. Dernier exemple en date, "Les anges du péché" (1943) de Robert Bresson est en cours de restauration numérique et devrait prochainement ressortir en salles.

Alexandre Marqué

Une batterie construite entre 1874 et 1878

Après l'échec de la guerre de 1870, l'état-major décide de concevoir une nouvelle ligne de défense en 1874. Entre 1874 et 1881, dix-huit forts, cinq redoutes et trente-quatre batteries, dont celle de Bois-d'Arcy, sont construits autour de Paris. Élaborée entre 1874 et 1878, la batterie de Bois-d'Arcy est destinée à protéger, avec le fort de Saint-Cyr, le maillon ouest de la ceinture fortifiée de défense autour de Paris : Versailles et le camp de Satory, à interdire le plateau de Trappes et la vallée du ru de Gally et à contrôler les voies ferrées venant du Havre et Tours. La portée de l'artillerie ayant considérablement

augmenté, la nouvelle ligne de défense est obsolète dès son achèvement. Pendant la Seconde guerre mondiale, les Allemands occupent la batterie et font sauter la façade de la caserne. Les forts de 1874 sont déclassés en 1954. Dans les années 60, la batterie est mise à la disposition du ministère des Affaires culturelles dont le ministre est André Malraux. A partir de cette date, les films commencent à être stockés dans la batterie. En 1969, les archives du film sont créées. Le Centre national de la Cinématographie (CNC) prend la responsabilité officielle et administrative de la batterie.

